

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De: **05 OCT. 2022**

Arrêté de mise à jour des annexes du
Plan local d'urbanisme de la commune
du Palais-sur-Vienne.

N° 202200548

Le Président de Limoges Métropole,

VE la suite de l'urbanisme, notamment son article
L.1511-6, R.123-18 et L.1511-5,
VE la délibération du 20/07 de la séance 2020
relative au Plan local d'urbanisme de Palais-sur-
Vienne,
VE la suite de l'urbanisme, notamment l'article
L.1511-5,
VE notamment les documents annexes,
COMMANDEMENT, M. L. a à lui de mettre à jour les
annexes du document de Plan local d'urbanisme de la
commune du Palais-sur-Vienne.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune du Palais-sur-Vienne sont mises à
jour au vu des documents annexes au présent arrêté. La mise à jour concerne l'intégralité de l'état des
annexes existantes.

ARTICLE 2. Le présent arrêté est affiché sur les documents mis à la disposition du public à la mairie
du Palais-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole à la date du présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie du Palais-sur-Vienne et au siège de Limoges
Métropole, dans un mois.

Fait à Limoges, 18 rue Beaumont PAL.2022, le **05 OCT. 2022**

La Présidente,
Caroline GILLES

Pour le Président
En qualité de
Le Directeur Général des Services
Benoît BOUTIER

Publié le : 10/10/2022



ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune du Palais-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_202200548_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_LE_PALAIS.pdf
(.pdf, 3,2 Mo)



TÉLÉCHARGER